

LE BILLET DU MAIRE



Les dossiers avancent ! A quelques jours de la fin de l'année, on est tenté de se retourner et de regarder ce qui a été fait ou non sur les mois passés. La traditionnelle cérémonie des vœux, prévue le 27 décembre sera l'occasion de ce bilan. Mais déjà, quelques points positifs sont à souligner : les travaux du pont de bois s'achèvent, la bibliothèque est terminée, les demandes de subventions pour la chaufferie bois sont déposées, l'équipe des agents municipaux sera bientôt au complet et le matériel est en ordre de marche. Bien sûr, tout n'est pas parfait et j'aurais souhaité que plus de projets encore puissent

avancer mais les mois passent vite et les choses prennent parfois du temps. Beaucoup reste à faire mais une équipe d'agents techniques et administratifs compétents et motivés, un conseil municipal assidu et impliqué et des finances saines devraient nous conduire à travailler efficacement pour la commune de Fresselines en 2015.

A l'occasion de la nouvelle année qui s'approche je souhaite, à chacun et chacune, de joyeuses fêtes de fin d'année et fait le vœu que 2015 vous apporte santé et bonheur.

Le Maire
Vincent FORTINEAU

ETAT-CIVIL

Décès

Le 12 août	:	Robert COLAS, L'Age
Le 25 septembre	:	Thérèse LAURENT, 7 La Charpagne
Le 26 septembre	:	Geneviève JAUDIER épouse DUFROC, 21 La Renauchat
Le 20 novembre	:	Jacques BERCE, 5 L'Orme
Le 26 novembre	:	Aimé BARBAUD, 3 Le Palot
Le 08 décembre	:	Christian SANA, la Chaise Gonnot

Inhumations

Le 10 septembre	:	Madeleine DESMOULIN épouse COMBETTES
Le 7 octobre	:	Honoré BADO
Le 30 octobre	:	Michel RICHARD

Mariage

Le 11 octobre	:	Anaïs LARIVE et Nicolas BLANC, 1 rue Maurice Rollinat
---------------	---	---

Parrainages civils

Le 11 octobre	:	Maélysse LARIVE
Le 11 octobre	:	Miyanna BLANC

Personnel communal

Le conseil valide les arrivées de Benjamin BAILE et Hervé LASNIER au sein des services techniques, ainsi que d'Odile ROY au poste de cantinière.

Achat d'un tracteur



Après consultation de plusieurs fournisseurs, la proposition des Ets Dubranle pour un tracteur Valtra avec

chargeur a été retenue pour un montant de 43 800€. Le tracteur Deutz et la rigoleuse, hors d'usage ont été repris pour 7 000 €.

Avenir de la Poste :

Après avoir réaffirmé son opposition à toute réduction d'horaires par semaine, et face aux rumeurs de fermeture du bureau de Poste le samedi, un représentant de la Poste a été reçu. Il a confirmé son souhait de réduire les horaires et de fermer le bureau le samedi à compter de début 2015. Il a remis un dossier en ce sens et évoqué les solutions alternatives : agence postale communale en mairie, agence postale au sein de l'Espace Monet Rollinat et Relais Poste commerçant. Saisi de cette question le Conseil a confirmé son attachement à une ouverture du bureau le samedi et s'est

fermement opposé à des changements d'horaires d'ouverture du bureau. Cependant face aux menaces sérieuses de baisse du service aux usagers, il a également souhaité que la LA POSTE réfléchisse sur une agence postale communale soit poursuivie.

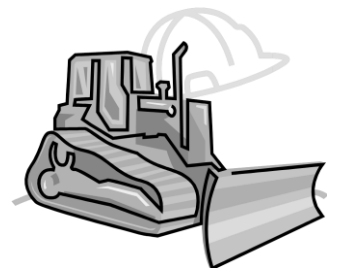


LA POSTE

Devis :

Le conseil accepte des devis

- De la Banque du Meuble (chantier d'insertion) pour la peinture de la bibliothèque pour un montant de 3 210.12 € TTC.
- Du SIERS pour du point à temps (15 364.44), les travaux sur les pistes de la Chinaud et de l'Âge (12 839.42), des travaux sur les pistes de la Chaume Blanche, la route du Puyrageau, le patte d'oie de Lavaudvieille et le chemin du Pré Gonnot (22 716.24), l'évacuation d'eaux pluviales rue Léon Detroy (2 940.48).



Subventions

Attribution de subventions au collège de DUN LE PALESTEL (voyage des enfants), à l'ADPEP et aux Restos du Cœur.

Demandes de subventions

Suite à la présentation de l'Avant Projet



Sommaire du projet de chaufferie bois, ce dossier sera présenté aux différents financeurs : Etat (DETR), Europe

(FEDER), Ademe et Conseil Régional. Il pourra également bénéficier d'un soutien du SDEC (35 000€) et éventuellement de certificats d'économies d'énergie (8 500€). Le projet est aujourd'hui évalué à 256 000 € avec une chaufferie positionnée à l'arrière du bureau de poste. Les études se poursuivent jusqu'à l'obtention des prix des entreprises et les réponses des financeurs.

Une demande de subvention DETR a également été déposée pour la rénovation de logements (l'un au dessus de l'école avec peintures, électricité, salle de bains, l'autre au dessus du salon de coiffure pour le remplacement des ouvertures)

Rapport cantine 2013/2014

Le bilan du fonctionnement de la cantine sur l'année scolaire 2013/2014 est présenté au conseil



municipal. Celui-ci fait apparaître un prix moyen à 4.82€ pour une cinquantaine de repas servis par jour. Le prix de vente est fixé à 3.15€ soit une prise en charge à hauteur de 35% par la commune et donc un déficit global sur l'année de près de 12 000€.

Communauté de Communes du Pays Dunois

Le conseil municipal approuve le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées concernant CHAMBON SAINTE CROIX, LE BOURG D'HEM, CHENIERS et LA CELLE DUNOISE. Face aux difficultés liées à la prise en compte des demandes locales par le Conseil Général sur l'organisation des transports pour le collège, la ComCom a souhaité renoncer à exercer sa compétence d'organisateur secondaire. Le conseil municipal a refusé de valider cette proposition sans qu'un échange entre le Conseil Général et la ComCom n'ait été organisé.

Contrat de chauffage Dalkia

Le conseil municipal approuve la passation d'un contrat d'une année avec Dalkia pour la fourniture de fioul et l'entretien des installations de chauffage des bâtiments mairie / école. Ce contrat a été revu à la baisse pour tenir compte des efforts d'isolation réalisés.

Partenariat Taiko

Le conseil municipal étudie un projet de partenariat avec la Compagnie Taiko. Moyennant la mise à disposition d'un logement pour un loyer réduit la compagnie propose des activités (spectacle et balades contées) gratuitement sur la commune. Le montant du loyer serait fixé à 250€/mois charges comprises.

Indemnité au comptable public

Le conseil municipal décide de ne pas accorder d'indemnité au comptable public considérant que ses missions d'assistance et de conseil rentrent dans le cadre de ses fonctions.

FRESSELINES, VILLAGE D'ARTISTES



Fresselines, toujours à la recherche d'artistes inspirés et artistiquement créatifs, vous présente aujourd'hui : LA COMPAGNIE TAÏKO

Isabelle et Daniel VIOLETTE, originaires de Seine et Marne, marionnettistes, résident à FRESSELINES depuis 2005.

Daniel : comédien, musicien (clarinettiste, batteur) se forme au théâtre d'objets dans la Cie Georges LAFAYE pendant cinq ans, puis fait une tournée à l'étranger dans les Music-hall. Il monte au théâtre de La Cartoucherie à Vincennes «Antigone »



de Sophocle. Il crée la **Compagnie TAÏKO** en 1994 et produit quatre spectacles pour enfants et deux pour adultes.

Isabelle : maitrise d'anthropologie et designer textile, se consacre à ses passions, le théâtre, le chant lyrique et les arts plastiques. Elle rejoint la Compagnie en 2000 et crée son premier spectacle «Le clown, la fleur et l'oiseau» en 2009.

Depuis 1994 une quinzaine de spectacles ont vu le jour.

Etienne GAULT rejoint la Compagnie TAÏKO en 2011 en tant qu'administrateur à plein temps après cinq ans au théâtre «Le Lamparo» à Argenton sur Creuse.

Fabrice DAVID, comédien, réside à Bussière-Dunoise. Il rejoint la Compagnie en 2012. «Don quichotte le pinceau magique».

Bertrand SAUNIER réalise la mise en scène d'une grande partie des spectacles.

La Compagnie TAÏKO intervient dans les communes, écoles, collèges (Bénévent l'Abbaye, Saint-Vaury), les milieux associatifs et culturels, AFPA, théâtres parisiens et festivals (Charleville-Mézières ...)

Beaucoup de projets sont à l'étude et prêts à voir le jour:

2014 : «Le cadeau de Frida», conte de Noël.

2015 : «Les vacances de Frida» en collectif.



«Neige» à Argenton-sur-Creuse avec Fabrice David.

Merci à la Compagnie TAÏKO d'enrichir notre patrimoine culturel.



BERTHE DUGENEST FETE SES 100 ANS



Le 18 août dernier, Berthe DUGENEST, a fêté ses 100 ans. Bon pied bon œil, la résidente du Riveau a célébré cet anniversaire entourée de ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants et des amis. Après la cérémonie « officielle »

à la salle des fêtes, la journée s'est poursuivie par un déjeuner en famille. Née GLENISSON le 18 août 1914 à Maison-Feyne, Berthe quitte la ferme de ses parents et épouse sur le tard André DUGENEST. Ils exploiteront la petite ferme familiale jusqu'à l'âge de la retraite et y auront deux enfants. Malgré le décès de son mari il y a quelques années et les difficultés de l'âge, Berthe vit toujours chez elle au Riveau.

50 ANS DE MARIAGE

DANIEL ET MONIQUE COLAS

Ils étaient (presque) tous là, venus fêter ces nombreuses et belles années de partage et de bonheur. On peut aussi évoquer 50 années de dialogues, de silences aussi sans doute, parfois de tourmentes peut-être, de peines traversées en s'épaulant mutuellement, qui auront trouvé une joyeuse résonance dans cette amicale et familiale célébration. Les meurtrissures et les joies de la vie forgent des liens indestructibles, et les années

passant, ont donné au serment échangé entre Daniel et Monique il y a 50 ans une force insoupçonnée.



Ce cinquantième anniversaire fut vraiment une belle fête !

MICHELINE ET FERNAND TIADINA

Le 24 août 1964 Micheline et Fernand se sont unis au printemps de leur vie. Après une longue et belle carrière commune d'artisans coiffeurs Micheline et Fernand se sont retirés dans la maison familiale de Chanteloube pour y couler des jours paisibles partagés entre cyclisme et pêche. Pour traverser toutes ces années, il en a fallu de la compréhension et de la tendresse ! Vivre à deux, ce n'est pas seulement un tête-à-tête souriant et facile.

La noce ne dure qu'un jour, le temps de la vie lui, dure beaucoup plus longtemps avec son lot de joies mais aussi d'épreuves qu'il faut surmonter ensemble, pour tenir tête au temps qui passe. Le bonheur de Fernand et Micheline vient sans doute d'avoir vécu ensemble les moments heureux comme les difficultés de la vie. Rien ne saurait remplacer une telle complicité, une si longue intimité.

LE COIN DU PATOIS

« La lèbre a passa tchi »



Le lièvre est passé ici

INTERCOMMUNALITE

LE SIARCA

Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la rivière Creuse et de ses Affluents

Le SIARCA entretient les cours d'eau depuis 1990. Son rôle principal est de veiller à l'enlèvement des embâcles sur la Petite et la Grande Creuse en accord avec les propriétaires. Depuis 2007 une concertation est mise en place avec l'ensemble des acteurs et des élus de son territoire pour les impliquer, les responsabiliser dans des programmes d'actions planifiés et concertés de gestion de la ressource en eau. Ce travail a abouti à la mise en place d'un contrat territorial milieux aquatiques (CTMA) sur la Petite Creuse, et le lancement d'une étude diagnostic préalable à un Contrat Territorial Milieux Aquatiques sur le bassin versant de la Creuse aval en partenariat avec la communauté d'agglomération du Grand Guéret et le CPIE.

CTMA PETITE CREUSE :

Du concret à venir

Après 4 ans d'études et de recherche de financements, les opérations concrètes vont enfin démarrer sur la Petite Creuse. Les entreprises, qui seront retenues prochainement seront chargées de réaliser des travaux dont la nature et la localisation ont été priorisées.

- Enlèvement d'embâcles
- Confortement de berges
- Aménagement d'abreuvoirs
- Protection des zones humides
- Gestion des espèces envahissantes

Ces travaux sont étalés sur cinq ans pour un montant global prévisionnel de 1 400 000 € HT, financés à 80 % par les partenaires.

CTMA - Creuse Aval :

Les études démarrent

Selon le même principe que sur la Petite Creuse, une phase de diagnostic puis de recherche de financements va démarrer sur la Creuse aval, d'Ajain à Crozant. Dans le cadre d'une large concertation avec les propriétaires, usagers, institutionnels, collectivités, l'état des lieux de la rivière sera accompli en vue d'établir un programme de travaux. Tout ce travail est réalisé en partenariat entre l'Agglo de Guéret et le SIARCA, avec l'appui du CPIE. Cette phase devrait s'achever en 2017 ou 2018 pour aboutir à un plan d'actions proche de celui de la Petite Creuse mais spécifique aux caractéristiques de la Creuse Aval (nombreuses retenues).



CPIE : centre permanent d'initiatives pour l'Environnement (association)

NB : les CTMA concernent le cours d'eau principal mais aussi souvent de nombreux affluents.



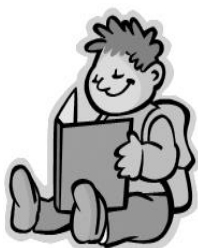
Les travaux sont achevés- Des livres pour tous.

Située au rez-de-chaussée de l'ancien logement de la Poste, la bibliothèque devrait ouvrir ses portes prochainement. Les employés municipaux ont réalisé les travaux de démolition des cloisons et des équipements inutiles.



Ils ont également assuré, sous l'encadrement des adjoints, les travaux de Placoplatre et de plomberie. L'électricité a été réalisée par Philippe Bonesme.

Particularité : les travaux de peintures (murs, plafonds, radiateurs) ont été réalisés par la Banque du meuble. Ce chantier d'insertion, initialement créé autour de la



restauration de meubles en bois, s'est diversifié avec des prestations de ménage (Chiffonet') et récemment de peinture. Ils interviennent par exemple sur la remise à neuf des logements Creusalis. Ces chantiers sont l'occasion de redonner une chance à des personnes souvent



très éloignées de l'emploi traditionnel. A côté du travail, du temps est consacré à la formation, à l'aide à la recherche d'emploi etc...

Le mobilier a été fourni par le Conseil Général qui complètera aussi le fond avec 2000 ouvrages



Vous seront proposés de nombreux ouvrages adultes et jeunesse prêtés par la Bibliothèque Départementale de la Creuse (renouvelés en partie tous les 6 mois) ou offerts par les habitants de la commune ou de communes voisines (Romans, romans policiers, BD, documentaires, albums ...)



Il vous sera possible de nous suggérer d'autres ouvrages. Nous nous efforcerons de vous satisfaire.

Les personnes désireuses de nous aider peuvent téléphoner à la Mairie au 05.55.89.70.46 :

- Prêt ou don de livres, CD, DVD
- Permanences accueil des usagers, des enfants
- lectures

L'inscription est gratuite.

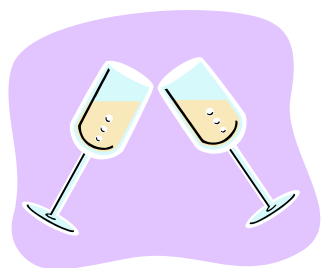
Les heures d'ouverture seront le vendredi de 13h30 à 16h30 et le samedi de 10h à 12h

Vous pouvez d'ores et déjà aller à la bibliothèque, l'accès se fait à l'arrière de la Poste.

Notre projet est d'ouvrir la bibliothèque aux écoles, d'y réaliser quelques manifestations et de satisfaire les personnes à domicile.



DEFIBRILLATEUR (...suite) : merci aussi à ces associations qui ont renoncé à tout ou partie de leur subvention 2014 pour participer au financement de ce matériel : A.C.C.A, Comité des fêtes de la Bussière les Forges, Compagnie Taiko.



POT DE FIN D'ANNEE : *toutes les Fresselinois et tous les Fresselinois sont cordialement*

invité au pot de fin d'année, traditionnel moment de convivialité, organisé le 27 décembre à la salle des fêtes

ELAGAGE DES BORDS DE ROUTE : Histoire de laisser un peu plus que quelques fougères et des racines rabougries, et aussi pour ne pas gaspiller le temps des employés et du matériel, l'élagage est réalisé cette année de manière plus raisonnée, en ne taillant que le nécessaire.

GOÛTER DE NOËL « JEUNES ET ANCIENS »

Dans le cadre des activités péri éducatives, les enfants de l'école ont commencé à décorer les sacs pour les colis de Noël du CCAS. Pour aller plus loin dans cet échange intergénérationnel, le traditionnel goûter de Noël des enfants de l'école sera l'occasion d'inviter les anciens. Chansons de Noël, brioche et chocolat chaud devraient favoriser la prise de contact. Bravo aux membres du CCAS pour cette initiative et son organisation...



SAPINS DE NOEL : après les fêtes, déposez vos sapins (les vrais) à l'école. Ils seront broyés. Et le broyat ainsi produit viendra alimenter le composteur de la cantine. Renseignements en mairie, ou dans les cahiers des enfants de l'école...



VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS



Jeudi 18 décembre :	Goûter des anciens et des écoliers
Samedi 27 décembre :	Vœux de la municipalité – salle polyvalente 18h
Samedi 10 janvier :	Galette des rois de l'UNRPA
Dimanche 18 janvier :	AG AAPPMA-Salle des mariages
Samedi 24 janvier :	Concours de belote-Comité des fêtes-Salle polyvalente 19 h
Samedi 7 février :	Repas tripes FNACA Salle polyvalente 12 h
Dimanche 1 ^{er} mars :	AG UNRPA-Salle des mariages 11 h
Dimanche 1 ^{er} mars :	Repas UNRPA - Salle Polyvalente 13 h
Samedi 14 mars :	Concert Irlandais : Du pinard et des arts La Bélardière 20h30
Dimanche 15 mars :	Printemps des poètes-Nid2Creuse 15 h
Dim. 22 & 29 mars :	Élections départementales-Salle polyvalente
Samedi 04 avril :	Tour du Canton